

■ **Charles-Sports SA**, à Corsier (GE), CH-660-0010943-7, fabrication et commerce de tous articles dits de 'sport', etc. (FOSC du 09.03.2005, p. 8). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 24.09.2007. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Charles-Sports SA, en liquidation**. La procuration de Charles Feigna est radiée. Liquidatrice: Charles Gisèle jusqu'ici administratrice, laquelle continue à signer individuellement.